

PERSONNEL COMMUNAL

1. **Création des postes suite avancement de grade** (après avis de la C.A.P. pour création poste et du C.T pour suppression ancien poste) :
 - Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe - TC
 - Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - TCAdopté à l'unanimité.

2. **Modification du poste d'Adjoint administratif territorial - TC**, suite à la demande de mutation de Mélanie RECOLLIN-BELLON, en :
 - Adjoint administratif territorial - TNC 32h/semaine annualiséAdopté à l'unanimité.

RÉGULARISATION DU FONCIER – SÉCURISATION VOIE COMMUNALE

Sur proposition de Monsieur le Maire, il convient de procéder à la régularisation foncière de la parcelle AI19 appartenant aux Cts ROUGERIE-les Coquelicots :

- Modification du tracé de la voie communale par rapport à la réalité du terrain,
- Procéder aux travaux de sécurisation du virage par un élargissement et la construction d'un muret
 - La commune prend en charge les frais de géomètre, de notaire et les travaux
 - En contrepartie, les futurs acquéreurs céderont gratuitement à la commune une partie de la parcelle cadastrée AI19

Il est demandé de réétudier ce dossier, en élargissant cette voie de l'autre côté. Jacky CASASNOVAS précise qu'il est plus judicieux d'élargir du côté des Cts ROUGERIE, plus de visibilité de ce côté et terrain plus adapté. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet présenté par M. Le Maire.

S.D.E.D. RENFORCEMENT RESEAU POSTE LES GENTIANES

Renforcement du réseau BT «en aérien» à partir du poste lotissement les Gentianes

- Dépenses prévisionnelles : 45 602.82 € HT (financés à 100% par le SDED)
- Participation communale : Néant

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE SUBVENTIONS 2019 – DOTATION DÉPARTEMENT

La dotation du département s'élève pour la commune de La Chapelle en Vercors à 30% du montant HT des travaux.

Salle des fêtes/Mairie : 97 661.22 € HT (menuiseries-isolation, rénovation système chauffage-modification bar-pmr)

Une demande d'aide financière sera aussi sollicitée auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 40% du montant HT.

Cimetière : 19 392.78 € HT (réfection mur côté Nord, drainage des eaux et création d'un puit perdu, raccordement du drainage, extension eau potable, aménagement d'un caveau ossuaire et plantation végétaux - haies)

Marquage voirie : 8 220.00 € HT

- Amende police départementale : 1 600 €

Jacky CASASNOVAS informe que le Département de la Drôme a engagé pour 2019 la réfection de la route départementale au centre du village, par conséquent, la commune va refaire la signalétique.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Vente de la maison des Consorts VARENIK – lotissement les Arbussiers (parcelle cadastrée AI 341 de 816m²)

Vente terrains AH647-647 - Belle Bâtie de 230 m² de Mme ALBERT Béatrice

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

Vente terrain AH532 – Les Prête de M. Pierre BLANC

Dossier reporté au Conseil Municipal du 17 octobre – étudier la voie communale actuelle et ses largeurs, suite remarque de Marc MONACI

MOTION DE SOUTIEN AU PROJET D'OUVERTURE FRÉQUENCE HERTZIENNE VERCORS SUD POUR RADIO ROYANS

La motion a été remise aux conseillers.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du contenu de la motion en faveur d'une ouverture d'un plan de fréquence sur le Vercors Sud et s'associe solidairement à la démarche de Radio Royans.

La même motion a été votée à la C.C.R.V.

RÉFLEXION SUR L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Jacky CASASNOVAS rappelle que, dans le cadre de la convention de compétence de l'éclairage public auprès du Syndicat Départemental d'Energie :

- 277/300 points lumineux ont été recensés,
- 130 points (en forme de boules) sont à changer – mise aux normes,
- 147 points sont à modifier (300€/points – pièces à changer)

Toutes les armoires sont équipées pour permettre l'extinction de l'éclairage, à l'exception des hameaux (pas possible avec les types actuels de luminaires) – travaux qui ont été réalisés sur 2 ans.

Des points lumineux sont à changer-normes LED aux endroits suivants :

- 33 sont à changer dans les lotissements : 26100€ de part. communale
- 67 sont à changer dans le village : 33300€ de part. communale
- 32 sont à changer dans les hameaux : 16200€ de part. communale

Avant de s'engager pour une extinction totale de la commune, le coût financier étant important, Jacky CASASNOVAS demande de prendre le temps de réfléchir.

Avec l'équipement actuel, la commune peut, à titre expérimental, procéder à l'extinction sur une courte durée. Jacky CASASNOVAS précise qu'il n'y a pas de coût supplémentaire pour la commune à ce stade.

Marc MONACI demande que la commune procède à un sondage de la population pour connaître leur avis.

Bertrand VAUSSENAT précise qu'à sa connaissance, l'extinction n'engendre pas de problème de sécurité particulier. Que ce dispositif, au-delà de l'aspect « écologique » serait de nature à engendrer des économies non négligeables sur le budget Communal.

Il soutient la proposition d'une période d'essai à titre expérimental.

Marie-BLAIN demande une tranche horaire convenable pour tous.

Après en avoir débattu, (13 Pour – 1 Contre) le Conseil Municipal décide que l'éclairage public, à titre expérimental, sera interrompu la nuit de 23 heures à 5 heures sauf dans les hameaux à compter du 14 janvier 2019 et ce pour une durée de 4 mois.

Cette démarche sera accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique.

DÉNEIGEMENT 2018-2019

Sur avis de la commission «dénéigement», il est proposé de reconduire le déneigement comme les années précédentes :

- ✚ De ne plus faire appel à un prestataire de service concernant le déneigement de certaines voies communales et des voies privatives
- ✚ De reprendre la totalité du déneigement des voies communales.
- ✚ De reconduire la tarification du déneigement des voies privées de la saison précédente sans augmentation
- ✚ De signer une convention relative à la viabilité hivernale 2018-2019 avec le Département

Adopté à l'unanimité.

Roger POIZAT demande la suite réservée à sa requête pour un déneigement plus efficace des trottoirs (sécurités des administrés, des enfants, et aussi plus accueillant pour La Chapelle) avec l'achat d'une fraise. René BLANC étudiera cet achat pour 2019.

ÉTAT D'ASSIETTE EN FORÊT DES COLLECTIVITÉS

René BLANC donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts en date du 24 juillet dernier, concernant les coupes à asseoir en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2019 présenté ci-après

ETAT D'ASSIETTE

Parcelle	Type de coupe ¹	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF ²	Année décidée par le propriétaire ³	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune
							Vente pub. sur pied	Vente pub. Unité mesurée	Contrat bois façonné	Autre gré à gré	Délivrance	
47	IRR	523	11.6	2019	2019	2019		X				Vente publique (unité mesure)
13	IRR	465	10.4	2019	2019	2019			X			Contrat bois façonné
18	IRR	952	21.2	2019	2019	2019	X					Vente publique (sur pied)
28	IRR	774	17.2	2019	2019	2019			X			Vente publique (sur pied)

DIVERS

- **BILAN RENTRÉE SCOLAIRE**, par Monique BLANC : 78 élèves, un point sur le nouveau service de la cantine scolaire, apprécié par les enfants et les parents. Point sur la journée du mercredi au CLSH, effectif croissant.

- **PROJET MAISON AGES & VIE** – collectif pouvant héberger de 14-16 personnes âgées sur la commune, environ 16 studios, maison de retraite semi-médicalisée, création de 4-7 emplois (projet présenté par Jacky CASASNOVAS et Monique BLANC).

La commune a proposé le terrain communal à côté de la médiathèque-collège.

Le Conseil Municipal est favorable à ce type de projet et propose de vendre ce terrain au prix de 50€ le m².

Marie-Claude BLAIN s'interroge sur le devenir des Campanules, plusieurs logements vacants. Pas le même concept, ni les mêmes services.

- **SEMAINE BLEUE**, par Monique BLANC – Du 8 au 14 octobre, une semaine pour les séniors dans le Royans-Vercors. Financée par la C.C.R.V. – semaine nationale des retraités et personnes âgées. Activités gratuites, des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

Tour de table :

Bertrand VAUSSENAT :

- Manifestations 2019 :
 - Les 30-31 mai raid VTT «les Chemins du Soleil» course internationale, destinée à promouvoir l'itinéraire permanent des « Chemins du Soleil ». Organisé par l'association RAID VTT, en partenariat avec le Conseil Département, la CCRV et la Commune. 1000 Vététistes attendus. Epreuve de nuit et départ direction GAP à LA CHAPELLE en VERCORS Place Piétri
 - Les 9-10 juin «Rêve O'bivwak – 1000 à 1500 participants Départ à LA CHAPELLE EN VERCORS Place Piétri
 - Les Drayes du Vercors reviennent le 15 juin après le magnifique succès de cette année.
- Points sur les manifestations de cet été :
 - Belle ambiance des apéros-concerts de Vercors Rugby ; Succès mitigé des stages de tennis, et du coaching sportif proposé par Constance RUPRECHT
- Plan Pastoral Territorial de la Réserve Naturelle – réunion à Die
- Réunion A.D.E.M.E – «Loup - impact sur les éleveurs», le 6 octobre à Buis les Baronnie, demande qu'il soit accompagné d'un conseiller agriculteur.
- Souhait de procéder à la remise en état du refuge de Crobache avec les jeunes de l'association Ad'air en 2019. Une estimation financière sera réalisée.
- Afin de faciliter le travail des Associations, demande que la mairie achète des tables en remplacement des anciennes. Jacky CASASNOVAS précise qu'un montant a été prévu au Budget, se rapprocher de Joël BREYTON pour l'achat.

Marc MONACI :

- Le Vercors Rugby demande que la toiture du chalet estival soit rénover (achat matériels par la mairie et travaux réalisés par les bénévoles du Rugby). Ou voir pour étudier l'achat d'un chalet neuf entre la mairie et les associations (2019-2020). A étudier.

La parole est donnée au public à Philippe DEVOLDERE :

- Question sur la réfection de la route départementale du village en 2019,
- Jardin de ville, signale des dégradations sur les tables récemment installées.
- Souhaite que la commune revoie sa politique de déneigement, des choses sont à améliorer, notamment sur la problématique de l'accès aux commerces.

- Etant précisé par Bertrand VAUSSENAT que les commissions communales sont ouvertes à tous ceux qui le souhaitent, il demande son inscription en qualité de membre extérieur pour les commissions suivantes : «travaux-déneigement-piscine-camping» ; «agriculture-forêt» ; «commerces-marché forains-foires» ; «cadre de vie-projets d'aménagement».

La séance est levée à 21h30

Le Maire,

Le secrétaire,